

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =  
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss  
Entomological Society

**Herausgeber:** Schweizerische Entomologische Gesellschaft

**Band:** 19 (1943-1946)

**Heft:** 3

**Artikel:** Description de Lépidoptères nouveaux du Haut-Katanga (Congo Belge)

**Autor:** Romieux, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-400940>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sente de très légères concavités d'une nervure à l'autre ; les ailes supérieures sont étroites. Millière ne précise pas s'il s'agit d'un ♂ ou d'une ♀.

Le ♂ provenant du Trift a les ailes supérieures beaucoup plus amples que l'individu figuré par Millière ; ses ailes inférieures sont nettement festonnées. Les nervures sont marquées de fauve lors de l'éclosion, mais cette teinte est assez fugace et s'atténue beaucoup en collection.

Ce ♂ du Trift est analogue à de nombreux échantillons que je possède des Alpes valaisannes (Zermatt, Arpille, La Forclaz). Les ♀ que j'ai trouvées avec ces ♂ sont nettement plus petites, leurs ailes sont plus étroites et les inférieures sont plus festonnées que celles des ♂.

L'imago de la *Dasydia objuscata* Mill. se distinguerait donc par de bons caractères de la *canaria* Hb., ou du moins de la forme qu'en Suisse nous avons coutume de désigner sous ce nom.

La présente note augmentera sans doute l'incertitude qui règne dans les soi-disant formes de *myrtillata* Hb., qui, dans la conception du Catalogue Staudinger et Rebel, paraît être une « espèce collective ». Notre but a été d'attirer l'attention sur ce fait et de provoquer de nouvelles recherches.

## Description de Lépidoptères nouveaux du Haut-Katanga

(Congo Belge)

par

M. Jean ROMIEUX, Dr ès sciences

(Quatrième Partie)

(Avec la Pl. IX)

Reprenant la description de Lépidoptères nouveaux provenant de mes récoltes au Haut-Katanga, après six années d'interruption, j'ai choisi parmi les espèces inédites que j'ai reconnues sept d'entre elles, soit une Arctiide, deux Lasiocampides, une Notodontide et trois Noctuides. La Notodontide et l'une des Noctuides appartiennent à des genres nouveaux, qui seront étudiés en détail dans le présent travail.

Les circonstances n'ont malheureusement pas permis de publier cette année une planche en couleurs reproduisant les nouvelles espèces ; la Société Lépidoptérologique se réserve de faire paraître ultérieurement une figuration coloriée de certaines d'entre ces espèces. Je compte pouvoir, en ce qui me concerne, publier dans le Bulletin de l'an prochain une représentation de la nervulation des ailes et de

divers autres caractères anatomiques des genres nouveaux décrits jusqu'ici.

Tous les Lépidoptères décrits ci-après sont la propriété du Musée d'Histoire Naturelle de Genève, où ils sont déposés.

*ESTIGMENE* Hbn. *SABULOSA*, sp. nova

(*Arctiidae*, subfam. *Spilosominae*)

(Pl. IX, fig. 1, ♂ ; 2, ♀)

♂. Front d'un jaune d'ocre pâle tirant sur une teinte olive et lavé de gris-brun, surtout vers le bas. Tegulae et thorax d'un jaune d'ocre plus vif, lavé de brun. Ptérygodes (patagia) jaune d'ocre pâle. Antennes de couleur sépia, y compris la hampe. Palpes brun sépia. Les parties suivantes des pattes sont d'un brun sépia : la face inférieure des fémurs et les tibias et tarses des pattes antérieures ; les tibias et tarses des pattes médianes et postérieures. Les cuisses et le dessus des fémurs des pattes antérieures sont jaune d'ocre clair, les cuisses et fémurs des deux autres paires de pattes sont entièrement jaune d'ocre. Abdomen jaune d'ocre, y compris l'anneau tergal, avec une rangée dorsale et, de chaque côté, une rangée latérale de points noirs, le point médiadorsal du dernier anneau (tergum) prolongé en une pointe dirigée vers l'extrémité.

Ailes antérieures jaune d'ocre pâle et uniforme, densément saupoudré de petites taches brun sépia qui sont plus fines et plus foncées le long de la côte ; ce « sablé » est dense surtout dans la cellule et le long du pli submédian, mais d'une manière moins marquée que chez la ♀, à en juger par le seul spécimen ♂, un peu défraîchi, qui serve de base à la présente description. Face inférieure semblable, mais plus pâle, sauf le long de la côte, et avec les mouchetures surtout prononcées le long du pli submédian, vers l'apex et près de la marge. Franges concolores sur les deux faces, tachetées de brun surtout vers l'apex.

Ailes postérieures presque entièrement enfumées, sauf le long de la côte et le long du bord interne (anal), où la teinte d'un jaune fauve pâle subsiste. Face inférieure jaune fauve pâle, plus foncé le long de la côte et du bord anal, tachetée de brun sépia surtout vers l'apex et encore plus entre les extrémités des nervures 1b et 2, où les mouchetures se réunissent pour former une large plage. Franges gris-jaune pâle sur les deux faces et faiblement tachées de gris-brun.

♀. A part sa taille plus grande, elle se distingue du ♂ par les traits suivants : ailes plus allongées, les antérieures ayant l'apex plus aigu et très légèrement falqué ; la marge, au lieu d'être régulièrement convexe comme chez le ♂, s'incurve un peu sous l'apex. Teinte de fond du dessus des ailes antérieures d'un jaune d'ocre plus vif ; le « sablé » brun sépia forme, dans la cellule et le long du pli

submédian, deux traînées plus denses bien visibles chez la ♀ typique reproduite à la planche IX. Dessous des ailes postérieures avec, en plus de la zone jaune fauve pâle qui longe le bord anal, une zone semblable, plus large, dans la cellule et entre les extrémités des nervures 2 et 6 ; tandis que chez le ♂, les ailes postérieures sont uniformément enfumées, sauf le long du bord anal, chez la ♀ la zone fauve dont nous venons de parler est un peu mouchetée de brun sépia dans la partie externe. Dessous des deux paires d'ailes également d'un jaune d'ocre plus vif que chez le ♂, quoique un peu plus clair qu'à la face supérieure, et plus faiblement moucheté que chez le ♂, surtout aux ailes antérieures; la côte des ailes postérieures orangée en dessous.

Les particularités de couleur des autres parties du corps sont les mêmes que chez le ♂.

Types : 1 ♂, Sakania, 3-2-1932 (un peu défraîchi) ; 1 ♀, Sakania, 7-2-1932 (fraîche). — Paratype : 1 ♀, Tshinkolobwe, 22-1-1931 (fraîche). Tous capturés à la lampe.

Envergure (d'apex en apex) : 30 mm. pour le ♂, 34—37 mm. pour les ♀♀.

Cette espèce appartient au genre *Estigmene* Hbn., dont elle a les tibias des pattes antérieures munis à leur extrémité d'une griffe sur le côté interne et d'une épine plus courte et plus droite sur le côté externe.

La nervulation des ailes est bien conforme à celle des *Estigmene*. Il faut cependant remarquer que certains points de la diagnose du genre, telle qu'elle est donnée par HAMPSON (Cat. Lep. Phal. Brit. Museum, vol. III, p. 338) ne doivent pas être pris trop à la lettre. C'est ainsi que, selon cette diagnose, les nervures 3, 4 et 5 des deux paires d'ailes partent de l'angle inférieur de la cellule.

Ceci n'est qu'approximatif. Chez *E. sabulosa*, la nervure 3 part un peu avant la pointe même ; cela est particulièrement net aux ailes postérieures chez le ♂ type. En examinant d'autres espèces d'*Estigmene*, comme *scita* Wlk. ou *neuriastis* Hmps., je constate que les nervures 3, 4 et 5 sont presque toujours un peu séparées à leur base (parfois très nettement). Une autre espèce dont j'ai examiné deux spécimens, *E. ochreomarginata* B.-Bak. (C. L. Collenette det.) offre même cette particularité que la nervure 5, aux deux paires d'ailes, est encore plus nettement séparée de 4 à la base que celle-ci ne l'est de 3, ce qui est assez fréquent aussi chez *E. neuriastis*.

Toujours selon la diagnose, les nervures 6 et 7 des ailes postérieures partent de l'angle supérieur de la cellule. Or, ce n'est le cas chez *sabulosa* que pour la ♀ figurée à la pl. IX ; chez le ♂ et chez l'autre ♀, les nervures 6 et 7 ont une courte tige commune.

Il conviendrait donc, à mon avis, de modifier quelque peu la diagnose du genre *Estigmene* et il serait plus exact de dire : « Nervures 3, 4 et 5 des deux paires d'ailes partant de l'angle inférieur de la cellule ou de près de cet angle... nervures 6 et 7 des ailes postérieures partant de l'angle supérieur de la cellule, parfois brièvement tigées. »

*E. sabulosa* sp. nova se distingue du premier coup d'œil des autres *Estigmene* par l'aspect finement saupoudré des ses ailes antérieures. Elle varie sans doute sensiblement sous le rapport de la densité des mouchetures brun sépia, car chez la ♀ de Tshinkolobwe cette moucheture est beaucoup plus éparsée que chez les spécimens

figurés ; en particulier, les fines taches ou points brun sépia sont presque complètement absentes le long de la côte et dans la cellule.

Cette espèce paraît être assez rare, mais répandue dans tout le sud du Haut-Kantaga.

*STENOPHATNA* Aur. *DENTICULATA* sp. nova

(*Lasiocampidae*, subfam. *Gastropachinae*)

(Pl. IX, fig. 3, 4, ♂♂ ; 5, ♀)

C'est dans le genre *Stenophatna* (Aurivillius) que je rangerai la Lasiocampide figurée à la planche IX sous les Nos. 3 à 5 et que j'avais considérée premièrement comme une *Opisthodontia* (Aurivillius). En effet, chez ce papillon, la tige commune des nervures 9 et 10 des ailes antérieures n'est pas beaucoup plus longue que ces nervures elles-mêmes, ce qui suffit pour le séparer des *Opisthodontia*. En outre, l'aspect général et le fait que l'abdomen est bien plus foncé en dessous qu'en dessus sont en faveur de l'attribution au genre *Stenophatna*.

Quelques autres faits doivent être mentionnés au sujet de cette Lasiocampide :

1°) Tout d'abord, les yeux sont fortement velus.<sup>1</sup> Le Dr C. AURIVILLIUS (in Seitz) ne dit rien des yeux des *Stenophatna* ; pour les deux genres voisins *Estigena* Moore et *Opisthodontia* Aur., il signale que les yeux sont nus.

2°) En ce qui concerne les pattes, le Dr AURIVILLIUS (ibid.) se borne à indiquer, dans son aperçu du genre *Stenophatna*, qu'elles ne sont pas « armées » et que les tarses sont écailleux ; pour les *Estigena*, il dit que les tibias des pattes antérieures ne sont pas armés et que les tibias des pattes postérieures n'ont que de très courts éperons terminaux ; pour les *Opisthodontia*, il dit que les tibias des pattes postérieures n'ont que des éperons terminaux.

Par conséquent, en ce qui concerne les *Stenophatna*, nous restons dans l'incertitude ; « pattes non armées » s'applique-t'il à toutes les paires ou seulement à la paire antérieure ? La *Stenophatna* du Haut-Katanga se comporte à cet égard comme une *Estigena* ; elle n'a pas d'ongles ou éperons à l'extrémité des tibias des pattes antérieures et seulement une paire de très courts éperons nus et recourbés (en forme de griffe) à l'extrémité des tibias postérieurs.

3°) Aux ailes postérieures, la cellule accessoire envoie trois nervures bien développées (pseudoneures) qui atteignent la côte ; la plus interne est droite, mais se bifurque vers son extrémité ; les deux suivantes sont courbes, mais simples. En outre, une quatrième nervure supplémentaire, courbe et atteignant la côte, se détache de la nervure 8, la tige commune de ces deux nervures étant assez courte. Les mêmes particularités se retrouvent chez les *Opisthodontia*, au moins pour *O. superba* Aur., dont j'ai sous les yeux 1 ♂ et une ♀ récoltés au Haut-Katanga. Mais la forme de la cellule accessoire n'est pas la même dans les deux genres : chez les *Opisthodontia*, elle s'élargit passablement au-delà de son milieu, son bord antérieur étant convexe, et elle est beaucoup plus large que chez notre papillon ; chez les *Stenophatna*, la

<sup>1</sup> Cela est très clairement visible chez le spécimen ♂ pris le 7-5-1931, mais non chez les autres ♂♂ ; comme il est impossible de supposer que ce caractère est sujet à des variations individuelles, il faut admettre que les cils raides et courts qui recouvrent le globe de l'œil peuvent se détacher facilement ou, moins probablement, qu'il peuvent se coller au globe de l'œil lors du ramollissage.

cellule accessoire est « étroite et de largeur constante » (aperçu des genres de *Gastropachinae* dans le Seitz), ce qui est bien le cas pour l'espèce ici décrite.

4°) Dans l'aperçu des genres de *Gastropachinae* (Seitz, vol. 14, p. 212, éd. allem.), il est dit que la marge des deux paires d'ailes est « faiblement ondulée » chez les *Stenophatna*, uniforme chez les *Estigena* et que la marge des ailes postérieures est toujours ondulée ou dentelée chez les *Opisthodontia*.

Le papillon décrit ici se comporte, à ce point de vue, comme une *Opisthodontia* ; la marge de ses ailes postérieures est crénelée et comporte de petites dents ou pointes à l'extrémité de chacune des nervures 2 à 6, les plus marquées de ces dents étant celles qui se trouvent aux extrémités des nervures 4 et 6. La marge des ailes antérieures est légèrement dentelée (bien plus faiblement que celle des ailes postérieures). La forme et les dentelures des ailes postérieures ressemblent beaucoup à celles de l'*Opisthodontia dentata* Aur., telle qu'elle est figurée dans l'ouvrage de Seitz (pl. 29, ligne c), mais les ailes antérieures sont bien moins dentelées que chez cette espèce d'un genre voisin et n'en présentent pas la profonde échancrure de la moitié postérieure de la marge.

5°) La nervulation des ailes est presque identique dans les deux genres *Stenophatna* Aur. et *Opisthodontia* Aur. La seule différence nette est que chez les *Opisthodontia* la tige commune des nervures 9 et 10 des ailes antérieures est beaucoup plus longue que ne le sont ces nervures elles-mêmes, tandis qu'elle n'est, selon AURIVILLIUS, « pas plus longue » que ces nervures chez les *Stenophatna*.

En comparant le papillon du Haut-Katanga avec l'*Opisthodontia superba*, je constate que la différence est sensible, car chez le premier la tige commune des nervures 9 et 10 est à peine plus longue que la partie libre de la nervure 9, alors qu'elle est presque deux fois aussi longue chez *O. superba* ; en outre, la nervure 10 s'écarte beaucoup moins de la nervure 9 chez l'espèce ici décrite que ce n'est le cas chez l'*Opisthodontia*.

Concernant la position de la nervure 8 des ailes antérieures, le Dr C. AURIVILLIUS signale dans l'ouvrage de Seitz qu'elle part un peu avant la pointe de la cellule (donc du bord antérieur de celle-ci) chez *St. marshalli*, tandis qu'elle se détache de la tige commune des nervures 6 et 7 chez *St. libera*.

L'examen des spécimens de l'espèce présentement décrite montre que ce caractère ne présente guère d'importance spécifique. En effet, la nervure 8 part de la base de la tige commune des nervures 6 et 7 (c'est-à-dire de la pointe supérieure de la cellule) chez la plupart des ♂♂ et chez l'unique ♀, mais chez un autre ♂ capturé le 7-5-31 et figuré à la pl. IX sous le No. 4, elle se détache nettement plus près de l'embranchement de 6 et de 7 que de la base de la tige commune de ces deux nervures. Quoi qu'il en soit, l'espèce nouvelle est plus rapprochée, à ce point de vue, de *St. libera*.

*Stenophatna denticulata* diffère de *St. libera* par ses ailes antérieures moins allongées, avec le bord interne plus convexe, par l'absence de teinte grise à la côte et de bande submarginale grise aux mêmes ailes, par ses ailes postérieures fortement denticulées, sans large bordure marginale grise, par sa taille plus faible et par d'autres caractères moins importants.

♂. Il possède aux ailes antérieures, comme *St. libera*, un petit point noir discal et deux fines lignes transversales crénelées, l'une avant le milieu de l'aile, l'autre au milieu ; ces lignes peuvent être doubles, ainsi que c'est le cas pour le ♂ figuré à la pl. IX sous le No. 3 ; la ligne médiane forme un saillant assez prononcé au-delà de la cellule, entre les nervures 4 et 8. Il y a de plus une ligne oblique, indistincte et faiblement onduleuse, partant de juste avant

l'apex et aboutissant à l'angle interne ; l'espace compris entre la ligne médiane et cette ligne oblique est un peu plus foncé que le reste de l'aile et forme ainsi une bande post-discal peu apparente.

Les ailes postérieures portent aussi un petit point noir discal et, un peu au-delà du milieu de l'aile, une fine ligne transversale généralement double, faiblement onduleuse et non crénelée, presque rectiligne. C'est le seul dessin qui apparaisse encore clairement à la face inférieure de l'aile, ceux des ailes antérieures et les points discaux des deux paires d'ailes étant complètement effacés sur cette face.

♀. Elle se distingue du ♂, outre par sa taille, également par ses ailes plus allongées et la denticulation encore plus prononcée. Aux ailes antérieures, l'apex est beaucoup plus pointu, la marge bien plus oblique et le bord interne bien plus court.

En ce qui concerne les dessins des ailes, à en juger par l'unique spécimen un peu frotté que j'ai capturé, la ♀ a les points discaux noirs des deux ailes encore plus minuscules que le ♂ et les lignes antémédiane et médiane encore plus effacées. La ligne postmédiane des ailes postérieures est, comme chez le ♂, double et apparente en dessus et en dessous, mais elle est moins rectiligne et régulièrement recourbée en arc de cercle.

Disons en passant que les pectinations des antennes de la ♀ sont un peu plus courtes et plus écartées que celles de l'*Opisthodontia superba* ♀.

Au point de vue de la couleur du corps et des ailes, l'espèce nouvelle est sujette à des variations considérables, mais un fait constant est que les ailes, la tête, le thorax et le dessous du corps sont toujours concolores. La face supérieure de l'abdomen est toujours plus claire que le reste du corps et d'un blanc impur, plus ou moins jaunâtre. Les palpes et les tarse des pattes sont d'un gris-brun qui devient noirâtre chez les exemplaires foncés. Les antennes sont d'un jaune fauve, avec la hampe plus foncée ; à leur base et en dessous se trouve un petit bouquet de poils jaune fauve clair. Au revers des ailes postérieures, la villosité qui longe le bord anal est de la même teinte claire que le dessus de l'abdomen. Les franges sont un peu mêlées d'écailles blanches le long des indentations situées entre les pointes de la marge aux ailes postérieures et aussi vers l'angle interne des ailes antérieures, mais cela n'est guère visible que sur le dessous des ailes.

Mais c'est la teinte du reste du corps et celle des ailes qui varie très sensiblement. Chez la plupart des spécimens, elle est d'un brun foncé un peu violacé, comme chez certains *Gastropacha* ; c'est le cas notamment pour le type ♂ figuré sous le No. 3. D'autres exemplaires sont d'un brun rouge sans trace de violacé, tel le ♂ figuré sous le No. 4. D'autres enfin sont beaucoup plus clairs, d'un brun jaune ou d'un brun rosé ou d'une teinte analogue à celle de *Malacosoma neustria* L. ♂. L'unique ♀ récoltée a les ailes et les parties

concolores du corps d'un gris brun uni ; la teinte est celle d'une sépia diluée.

Dans ces conditions, j'ai considéré comme forme typique la forme la plus fréquente — celle dont le brun tire sur le violacé — sans me dissimuler toutefois que la forme de teinte intermédiaire, brun-rouge, aurait peut-être plus de droits à mériter cette qualification.

Tous les exemplaires pris l'ont été à la lampe à la mine de Kasolo (Tshinkolobwe) ; les dates sont très variables :

11 ♂♂ : 6-2-31, t y p e, frais ; 3-4-31, frais ; 14-4-31 assez frais ; 7-5-31, assez frais ; 6-6-31, un peu passé ; 25-7-31, frais ; 29-9-30, assez passé ; 4-10-31, frais ; 15-10-31, un peu passé ; 3-11-31, passé ; 29-11-30, légèrement passé (paratypes).

1 ♀ : 29-1-31, c o t y p e, un peu frottée.

Envergure d'apex en apex : ♂♂, 26—32 mm.  
♀, 44 mm.

D'après ces dates de capture, il semblerait que la *Stenophatna denticulata* ait trois générations annuelles, mais la série récoltée n'est pas assez abondante pour en juger clairement.

*STENOPHATNA* Aur. *PROXIMA*, sp. nova  
(*Lasiocampidae*, subfam. *Gastropachinae*)  
(Pl. IX, fig. 6)

Voici encore une Gastropachine à marge des ailes denticulées et ne répondant en conséquence que d'une manière imparfaite à la définition « sensu stricto » du genre *Stenophatna*. Tous les autres caractères anatomiques sont bien ceux qu'AURIVILLIUS a attribués à ce genre ; cette nouvelle espèce, dont je n'ai capturé que deux exemplaires ♂♂, est même plus proche de ses congénères *St. marshalli* et *St. libera* que l'espèce précédente, car aux ailes antérieures la partie libre de la nervure 9 est nettement plus longue que la tige commune de 9 et 10. La nervure 8 des mêmes ailes part du bord antérieur de la cellule un peu avant le pointe supérieure de celle-ci, comme c'est le cas pour *St. marshalli* selon AURIVILLIUS.

Pour le reste, la nervulation est absolument semblable à celle de *St. denticulata* ; la forme de la cellule accessoire des ailes postérieures et la position des nervures supplémentaires sont identiques à celles de cette espèce. Il convient de noter aussi que les tibias des pattes médianes et postérieures sont, comme chez *denticulata*, armés d'une paire de courts éperons ou ongles terminaux un peu courbés. Quant aux yeux, ils n'apparaissent pas velus, mêmes sous un fort grossissement à la loupe, mais l'observation faite à ce sujet pour *St. denticulata* doit inciter à une prudente réserve.

*Stenophatna proxima* se distingue surtout de *St. denticulata* par les dentelures de ses ailes postérieures, par sa taille supérieure, par ses ailes plus allongées (particulièrement les ailes antérieures, en corrélation avec l'allongement de la nervure 9), par le fait que ses ailes antérieures sont plus claires, en dessus et en dessous, que les ailes postérieures, par l'abdomen qui est plus clair à la face ventrale que le revers des ailes postérieures et seulement un peu plus foncé qu'à la face dorsale et par quelques détails du dessin des ailes.

Les dentelures de la marge des ailes postérieures sont moins prononcées que chez *St. denticulata* et beaucoup plus régulières ; les pointes que forme la marge aux extrémités des nervures 3 à 6 sont au nombre de quatre et à peu près d'égale longueur ; entre ces pointes, les franges sont mêlées à la face inférieure, comme chez *denticulata*, d'écailles blanc pur.

L'espèce paraît être aussi variable que *denticulata* au point de vue de la coloration. Chez le type ♂, la plus grande partie de l'aile antérieure, jusqu'à la ligne post-discale, est d'une teinte noisette clair, puis encore plus claire de là jusqu'à la marge ; chez le paratype ♂, l'aile est d'un brun-jaune clair jusqu'à la ligne post-discale et d'un brun noisette clair de là jusqu'à la marge. Les ailes postérieures sont d'un brun neutre assez clair chez le type, d'un brun-gris foncé chez le paratype. La tête et le dessus du thorax sont de la même teinte que la partie basale des ailes antérieures chez les deux spécimens ; le dessus de l'abdomen également, mais plus pâle.

La ligne subbasale des ailes antérieures est plus nette que chez *denticulata*, mais plus irrégulière ; oblique de la côte jusqu'à la nervure médiane (bord postérieur de la cellule), elle est déjetée vers la base de l'aile sous cette nervure, puis descend presque verticalement vers le bord interne ; la ligne post-discale forme un saillant, dirigé vers l'extérieur, qui est plus aigu et plus étroit que chez *denticulata*.

Aux ailes postérieures, la ligne post-discale est plus couchée, moins parallèle à la marge et plus éloignée de celle-ci vers le bord anal. Ces lignes et les points discaux sont d'un brun-gris foncé chez le type, d'un brun-rouge foncé chez le paratype. Le bord anal des ailes postérieures est longé chez les deux spécimens par une villosité blanc jaunâtre.

Chez le type et le paratype, les franges des ailes antérieures ont la base claire et l'extrémité brun foncé ; celles des ailes postérieures sont brun foncé, sauf vers l'angle anal et à part les écailles blanches déjà signalées.

Les lignes post-discales des deux paires d'ailes ont, comme chez *denticulata*, une tendance à se dédoubler ; seule celle des ailes postérieures apparaît au revers.

Les palpes sont plus clairs que chez les plus claires *denticulata* et sensiblement de la même teinte que la tête. En bordure des yeux,

vers le haut, il se trouve des poils ou cils brun foncé, ce qui ne se voit pas chez *denticulata*.

D'une façon générale, *St. proxima* a les ailes d'une teinte plus claire et moins uniforme que *St. denticulata*.

Tshinkolobwe, 2 ♂♂: 8-5-31, type, frais; 15-10-31, paratype, assez passé.

*GAEDEA*, genus novum  
(*Notodontidae*)

Tête couverte de poils denses, plutôt courts, avec une petite houppe vers le côté interne de la base des antennes. Antennes bipectinées jusqu'à leur extrémité, avec les pectinations dilatées à leur pointe et revêtues de nombreux cils très fins. Trompe absente. Palpes relevés, mais n'atteignant pas le vertex; le second article recouvert de poils de longueur moyenne; le troisième enfoui sous cette villosité et court. Yeux ronds, glabres.

Thorax revêtu dorsalement de poils assez longs, qui forment, en se dressant sur la nuque, comme une collerette entourant tout l'arrière de la tête. Métathorax avec une petite houppe médiane de poils dressés, plus courts et plus denses.

Abdomen relativement court, revêtu sur les deux faces de poils appliqués, sans houppes à la face dorsale.

Pattes couvertes, sauf les tarsi, de poils pour la plupart appliqués, qui sont longs surtout sur les tibia des pattes postérieures et encore plus sur ceux des pattes antérieures, où ils forment des houppes sur les côtés supérieur et externe. Tibias des pattes antérieures avec une longue épine externe. Tibias des pattes postérieures avec deux paires d'éperons assez longs (passablement plus longs que la largeur du tibia). Tarsi de toutes les pattes courts, épais, revêtus de poils écailleux.

Ailes antérieures du type « ailes de Noctuelle », courtes et larges; la côte faiblement arquée sauf avant l'apex, qui est arrondi. Marge bien convexe, à courbure uniforme. Bord interne un peu arrondi, se reliant à la marge par une courbure progressive.

Ailes postérieures courtes et larges. Côte arquée dans le tiers basal, puis à peu près rectiligne jusque vers l'apex, qui forme un angle arrondi. Marge curviligne, faiblement convexe. Angle anal arrondi. Bord interne à peu près rectiligne.

Frenulum présent.

**Nervulation:** Ailes antérieures: Nervure 2 arquée vers le bas, partant de la cellule vers les  $\frac{2}{3}$  de la longueur de celle-ci. Nervure 3 partant nettement d'avant la pointe inférieure de la cellule, mais plus proche de la base de 4 que celle-ci ne l'est de la base de 5. Nervure 4 de la pointe inférieure. Nervure 5 du milieu de la discocellulaire. Nervure 6 brièvement tigée avec 7+8+9+10; de la tige commune partent d'abord 10, puis 7 peu après, 8 et 9 s'embranchant bien avant l'apex. Nervure 11 partant d'avant la pointe supérieure de la cellule. Nervure 12 normale.

Ailes postérieures: Nervure 2 partant d'avant les  $\frac{2}{3}$  de la longueur de la cellule. Nervure 3 nettement d'avant la pointe inférieure de la cellule, mais plus proche de la base de 4 que celle-ci ne l'est de la base de 5. Nervure 4 de la pointe inférieure. Nervure 5 du milieu de la discocellulaire. Nervures 6+7 tigées. Nervure 8 rapprochée du bord antérieur de la cellule sur quelque distance à partir du milieu de sa longueur, puis s'écartant progressivement de 7.

Cette Notodontide se rapprocherait du genre *Metarctina* Gaede, mais elle en diffère en ce que la nervure 6, aux ailes antérieures, est

tigée avec 10+7+8+9 et ne part donc pas de la pointe supérieure de la cellule ; elle en diffère aussi en ce que les nervures 3 et 4, aux ailes postérieures, ne partent pas d'un même point.

Elle a également quelques caractères communs avec les *Fentonia* Btlr., mais, outre que l'abdomen est moins long que chez ces derniers, les ailes antérieures sont plus courtes et plus arrondies. De plus, les nervures 8 et 9 des ailes antérieures s'embranchent plus loin de l'apex que chez les *Fentonia* et les nervures 3 et 4 des ailes postérieures ne partent pas d'un même point, comme déjà dit.

Les ptérygodes (patagia) se terminent en pointe à l'avant chez le genre *Parastaura* Gaede (qui a une nervulation voisine de celle des *Metarctina*). Ce caractère se retrouve aussi chez notre papillon, mais l'allongement bien plus grand de l'abdomen et des ailes antérieures des *Parastaura* empêche de le situer dans ce genre.

C'est avec plaisir que je dédie ce genre nouveau à Monsieur M. GAEDE, auquel on doit tant de beaux travaux sur divers groupes d'Hétérocères et qui a notamment rédigé le chapitre relatif aux *Noto-dontidae* éthiopiennes dans le grand ouvrage de Seitz.

Espèce génotypique :

*GAEDEA* Rmx. *ALTERNATA*, sp. nova

(Pl. IX, fig. 7)

Front et vertex à villosité d'un brun marron clair, mêlée de poils blancs ; houppes du côté interne de la base des antennes de même couleur, mais la face externe de ces houppes (regardant la partie basale des antennes) est blanchâtre ; collerette de la nuque (tegulae) à villosité d'un brun doré<sup>1</sup>, fortement mêlée de poils blancs. Antennes à hampe fauve et pectinations d'un jaune paille clair. Palpes et dessus du thorax brun doré, à l'exception du métathorax et de l'extrémité des ptérygodes, où les longs poils prennent une teinte acajou clair, ces parties mêlées de quelques poils blancs.

Poitrine blanchâtre, lavée de brun noisette. Face dorsale de l'abdomen jaune-brun pâle, face ventrale blanc jaunâtre.

Villosité des cuisses de toutes les pattes et des fémurs des pattes médianes et postérieures blanchâtre en dessous, brun noisette clair en dessus ; villosité des fémurs des pattes antérieures brun noisette clair. Tibias des pattes antérieures à villosité d'un brun doré vif en dedans et en dessous, brun noisette clair sur les autres faces. Toison des tibias des pattes médianes et postérieures blanc jaunâtre, mêlée en dessus de brun noisette. Eperons terminaux des tibias des pattes médianes et postérieures fauve pâle. Tarses de toutes les pattes d'un brun doré, l'extrémité de chaque article annelée de blanc.

<sup>1</sup> Cette tonalité est difficile à définir ; il s'agit d'une teinte qui rappelle un brun cannelle clair, mais avec plus de jaune.



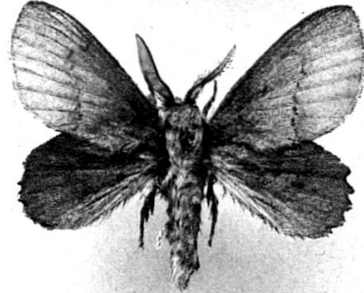
1



2



3



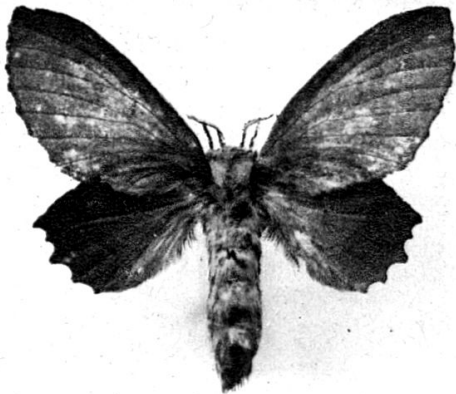
6



4



7



5



8



9



10

### Explication de la Planche 9.

- Fig. 1. *Estigmene* Hbn. *sabulosa* sp. nova, ♂ type.
- Fig. 2. *Estigmene* Hbn. *sabulosa* sp. nova, ♀ type.
- Fig. 3. *Stenophatna* Aur. *denticulata* sp. nova, ♂ cotype.
- Fig. 4. *Stenophatna* Aur. *denticulata* sp. nova, ♂ type.
- Fig. 5. *Stenophatna* Aur. *denticulata* sp. nova, ♀ type.
- Fig. 6. *Stenophatna* Aur. *proxima* sp. nova, ♂ type.
- Fig. 7. *Gaedeia* gen. novum *alternata* sp. nova, ♂ type.
- Fig. 8. *Cucullia* Schrk. *katangae* sp. nova, ♀ type.
- Fig. 9. *Ophiosema* gen. novum *jansei* sp. nova, ♂ type.
- Fig. 10. *Phytometra* Haw. *nigrogemina* sp. nova, ♀ type.

Les figures 1 à 8 représentent les papillons dans la grandeur naturelle ; la fig. 9 est légèrement agrandie ; la fig. 10 est agrandie d'un peu plus d'une fois et demie.

Ailes antérieures : Teinte de fond d'un brun doré. La base des ailes et une large bande médiane sont d'un gris-blanc un peu rosé, teinte due à une superposition d'écailles blanches sur des écailles brun vif qui apparaissent légèrement par transparence.

Les parties brun doré sont séparées des parties basale et médiane gris-blanc par une ligne d'un brun vif plus foncé et plus chaud. Cette ligne est onduleuse aux limites interne et surtout externe de la bande antémédiane brun doré, zigzagüe à la limite interne de la partie post-médiane (terminale) brun doré. Les bandes brun doré ainsi délimitées ne sont pas d'une teinte unie, mais d'un jaune brun parsemé d'écailles brun vif ; celles-ci forment, dans la bande antémédiane, des dessins en fer-à-cheval ou en ovale qui reproduisent partiellement les sinuosités de la ligne de séparation entre la bande brun doré et les parties gris-blanc.

On peut considérer comme « ligne subbasale » la limite entre la partie gris-blanc de la base et la première bande brun doré ; comme « ligne antémédiane » la limite externe de cette bande ; comme « ligne post-discale » la limite interne zigzagüe de la seconde bande brun doré.

La partie basale gris-blanc forme une pointe, dirigée vers l'extérieur, un peu au-dessous de la nervure médiane. La bande brun doré antémédiane forme aussi un coude dirigé vers l'extérieur, mais dont la pointe bifide se trouve dans la cellule ; au-dessous de cette double pointe, la ligne antémédiane décrit trois lobes arrondis, à convexité tournée vers l'extérieur, dont le plus prononcé se trouve entre la nervure 1 et le bord interne.

La bande médiane gris-blanc a sensiblement la même configuration que la bande brun doré qui la précède ; elle forme également un angle ou coude dont la pointe extérieure se trouve sur l'origine de la nervure 10 ; sous cette pointe, la limite externe de la bande médiane gris-blanc, soit la « ligne post-discale », forme d'abord un angle rentrant, puis deux pointes aigües s'avancant vers l'extérieur (sur les nervures 3 et 4) et devient simplement onduleuse au-dessous de la nervure 3. Dans le haut et vers le dehors de la bande médiane gris-blanc, il y a une marque d'un brun vif en forme d'accent circonflexe, dont la pointe, tournée vers l'extérieur, coïncide avec l'emplacement de la pointe supérieure de la cellule.

L'aire terminale brun doré de l'aile est traversée en son milieu par une ligne blanche transversale, fine et un peu onduleuse. Juste avant la marge, cette aire brun doré est délimitée par une ligne fortement onduleuse, serpentine, d'un brun foncé, qui ressort d'autant mieux que les « golfes » qu'elle forme vers l'intérieur sont remplis d'un semis d'écailles blanches.

Franges blanchâtres à leur base, brun foncé à l'extrémité.

Ailes postérieures : Celles-ci sont d'un blanc lavé de brun avec un liseré plus foncé le long de la marge et une tache fuligineuse

à l'angle anal. Franges blanches, un peu brunies à leur pointe à l'angle anal.

En dessous, les ailes sont d'un blanc un peu jaunâtre, mais aux ailes antérieures il y a un lavis brun fauve clair dans la cellule et un peu au-delà de celle-ci et deux marques brun roux vers le milieu de la côte. Les franges sont concolores aux ailes postérieures, mais aux ailes antérieures elles sont d'un brun marron presque violacé depuis l'angle interne (tornus) jusque vers l'extrémité de la nervure 4, blanches avec la pointe brune entre ce point et l'apex.

Envergure d'apex en apex : 26—28 mm.

Tshinkolobwe, 16-12-1930, 1 ♂ type, frais ; 23 et 28-12-1930, 2 ♂♂ paratypes, frais ; 23-5-1931, 1 ♂ paratype, un peu passé. — Sakania, 11-1-1932, 1 ♂ assez frais. Tous ces exemplaires ont été pris à la lampe.

*CUCULLIA* Schrk. *KATANGAE*, sp. nova

(*Noctuidae*, subfam. *Cuculliinae*)

(Pl. IX, fig. 8)

L'espèce décrite ci-après comme nouvelle offre quelques ressemblances avec *C. extricata* Wlk. de l'Afrique du Sud.

Tête : Front d'un gris fauve clair avec trois barres transversales d'un noir brunâtre, les deux premières de part et d'autre de la protubérance frontale, la dernière au sommet du front et surmontant une barre transversale blanche située entre les bases des antennes. Vertex gris fauve clair. Antennes brun clair, teintées de blanc à la face supérieure de la hampe. Palpes blanchâtres, sauf le 3<sup>ème</sup> article et le flanc externe des deux premiers, qui sont brunâtres.

Thorax : Tegulae partagées en zones horizontales par des rayures ; la base, d'un fauve assez vif, est limitée par un trait externe noir soulignant le « capuchon » si caractéristique des *Cucullia* lorsqu'on les regarde par l'avant ; le reste des tegulae est d'un gris fauve clair, avec la bordure fauve et une barre médiane blanche limitée par une ligne brune sur le côté interne et par une ligne fauve sur le côté externe. Ptérygodes fauves. Houppes du métathorax noir brunâtre. Poitrine couverte d'une longue villosité blanche.

Abdomen : Face dorsale grise, indistinctement tachée de brun brûlé et ponctuée de brun plus foncé ; les crêtes médiodorsales formées de petites houppes noir brunâtre sur les deux premiers anneaux, plus claires sur les suivants. Face ventrale blanchâtre, finement ponctuée de brun.

Pattes : Cuisses, fémurs et tibias de toutes les paires à longue villosité d'un fauve très clair striée de fines lignes brunes, les tibias des pattes médianes et postérieures avec des taches noires près de la base des éperons. Tarses de toutes les paires fauves en dessus, blanchâtres en dessous.

Ailes antérieures : Leur forme est très allongée et étroite, même pour une *Cucullia* ; la côte est fortement bombée avant l'apex ; la marge est d'abord convexe sous l'apex, puis légèrement concave avant l'angle interne, qui est un peu proéminent, comme chez nombre d'espèces du même genre.

L'aspect général des ailes antérieures est caractérisé par le fait que la moitié antérieure est surtout brunâtre, tandis que la moitié postérieure, au-dessous de la cellule et de la nervure 4, est surtout grise. Les lignes transversales et les taches orbiculaire et réniforme sont pour ainsi dire complètement effacées chez cette espèce.

Les seuls dessins qui subsistent sont : Un double trait oblique, rectiligne, noirâtre, partant de la nervure 1 assez près de sa base et aboutissant au pli submédian ; sous ce trait se trouve au bord interne une courte virgule noire un peu moins inclinée. A cheval sur le pli submédian, il y a avant l'angle interne (tornus) un chevron blanchâtre bordé de chaque côté d'une ligne brisée brun foncé ; ce chevron clair se prolonge, d'une part (vers le haut) très indistinctement par une ligne post-discale dentelée qui s'efface bientôt, d'autre part (vers le bas) par une ligne oblique qui traverse la nervure 1 et aboutit au bord interne au-delà du milieu de celui-ci. Au-delà de ce chevron se place une tache noire arrondie, située au rebord interne d'une petite plage brun rougeâtre qui occupe la partie terminale des espaces 1 et 2 et qui a l'apparence d'une ombre oblique traversant l'extrémité de la nervure 2.

Deux très petits points noirs dans la cellule, un autre au-dessus de celle-ci plus près de la base de l'aile, un autre encore au-dessus de l'extrémité de la cellule et enfin un dernier, plus marqué, juste au-delà de la pointe supérieure de la cellule. La discocellulaire est à peine obscurcie. Le long de la côte, une zone d'un brun-rouge un peu plus foncé avant l'apex, avec quatre minuscules points gris clair sur la côte elle-même dans cette région. Une série de 8 lunules marginales noires bordées intérieurement de blanc, les plus grosses vers l'angle interne, à raison de 2 dans l'espace 1 et d'1 dans les autres espaces. Franges fauve clair avec quelques lignes longitudinales plus foncées et quelques écailles blanches.

Ailes postérieures : Elles sont d'un blanc translucide à reflets rose violacé, un peu embrunies le long de la marge entre l'extrémité de la nervure 2 et le bord antérieur. Une ligne marginale noire bien marquée. Franges blanches, un peu tachées de brun vers l'apex.

Dessous de l'aile antérieure avec la côte et la marge bordées de gris, la partie centrale brune et la partie postérieure, sous la cellule, blanchâtre. Dessous de l'aile postérieure comme le dessus, mais avec la ligne marginale noire très étroite et avec un semis d'écailles brunes vers l'apex.

Envergure d'apex en apex : 41 mm.

Sakania, 4-12-1931, 1 ♀ type, très fraîche.

*OPHIOSEMA*, genus novum  
(Noctuidae, subfam. Sarrothripinae)

Trompe atrophiée, très courte. Palpes obliquement redressés, le second article dépassant le vertex, revêtu en dessous et sur les côtés de poils écailleux courts, mais denses, le troisième aussi long que le second, mince et s'épaississant graduellement, mais faiblement, vers l'extrémité qui est comme tronquée ; ce troisième article est presque nu, recouvert de très courtes écailles. Front couvert de poils écailleux couchés, qui forment au bas une petite pointe dirigée vers la base du troisième article des palpes. Yeux gros et ronds, nus et sans bordure de cils. Antennes du ♂ presque simples, relativement courtes, l'article basal avec un mince et long pinceau de poils sur le devant (à peu près comme chez les *Eligma*).

Thorax revêtu surtout d'écailles couchées et dépourvu de crêtes ; les écailles des tegulae plus petites que celles du thorax lui-même et que celles des ptérygodes ; celles ci sont en forme de palette s'élargissant graduellement vers l'extrémité. Poitrine couverte de poils fins ébouriffés.

Abdomen assez mince et long, dépassant l'angle anal des ailes postérieures ; face dorsale revêtue de poils et de poils écailleux, avec une petite crête médiodorsale de poils écailleux sur les deux premiers anneaux ; face ventrale recouverte surtout de poils écailleux.

Pattes antérieures avec les fémurs frangés de longs poils, les tibias de même en dessus et en dessous, mais non sur les côtés. Pattes médianes et postérieures avec les fémurs et les tibias couverts de poils courts et de poils écailleux ; la paire d'éperons tibiaux des pattes médianes et les deux paires d'éperons des pattes postérieures inégales, l'éperon interne étant au moins deux fois plus long que l'externe. Tarses de toutes les pattes courts, sans épines.

Ailes antérieures allongées, avec la côte arquée à la base et vers l'apex, qui est arrondi. Marge oblique et un peu sinueuse, le sinus rentrant le plus marqué se trouvant entre les extrémités des nervures 4 et 5. Angle interne (tornus) arrondi. Bord interne formant un lobe allongé, mais prononcé, sur plus des  $\frac{2}{3}$  de sa longueur. A la face supérieure des ailes se trouvent de petites agglomérations d'écailles redressées : une très petite au milieu de la cellule ; une plus marquée sur la discocellulaire ; une troisième, la plus interne et la plus forte, sur le pli submédian ; deux autres sur le pli submédian près de l'angle interne, de part et d'autre de la ligne post-discale.

Ailes postérieures moins allongées que chez les *Eligma* et même que chez le genre américain *Lophosema* Hmps., avec la côte droite presque jusqu'à l'extrémité de la nervure 8, l'apex formant une pointe arrondie à l'extrémité de la nervure 7. Marge un peu sinueuse de l'apex jusqu'au débouché de la nervure 2, depuis là rectiligne,

mais formant un angle net à l'extrémité de la nervure 1b et un second à l'extrémité de la nervure 1a (angle anal).

Franges des deux paires d'ailes courtes, plus longues seulement au bord anal (interne) des ailes postérieures.

Frenulum présent. Retinaculum analogue à celui des autres *Sarrothripinae*.

Nervulation : Ailes antérieures : Nervures 1a et 1b présentes, 1c absente. Nervure 2 quittant la cellule assez près de la pointe inférieure de celle-ci (bien plus loin de la base que chez les *Eligma* et à peu près comme dans les genres *Lophosema* Hmps., *Triorbis* Hmps., etc.). Nervures 3, 4 et 5 très rapprochées à leur origine. Nervure 6 partant de nettement au-dessous de la pointe supérieure de la cellule. Une longue et étroite aréole, d'où partent 7 (près de sa pointe), la tige commune de 8+9 (de la pointe) et 10 (très près de la pointe). Nervure 11 quittant la cellule longtemps avant l'aréole. Nervure 12 s'écartant davantage du bord antérieur de la cellule que chez les *Eligma*.

Ailes postérieures : Nervures 1a et 1b présentes, 1c absente. Nervure 2 quittant la cellule bien avant la pointe inférieure de celle-ci. Nervures 3, 4 et 5 rapprochées à leur base (3 plus proche de 4 que celle-ci ne l'est de 5). Nervures 6 et 7 partant de la pointe supérieure de la cellule. Nervure 8 quittant le bord antérieur de la cellule bien avant le milieu de sa longueur (peu après le  $\frac{1}{3}$  de cette longueur).

Espèce génotypique :

*OPHIOSEMA* Rmx. *JANSEI*, sp. nova

(Pl. IX, fig. 9)

Front et vertex noirâtres. Antennes brunes avec le pinceau de poils de l'article basal d'un jaune d'ocre clair. Palpes d'un blanc sale, le 3<sup>ème</sup> article légèrement bruni. Thorax gris clair avec un lustre rosé à violacé dû aux écailles en forme de palette qui le recouvrent principalement. Tegulae noirâtres, avec une ligne jaune d'ocre pâle à la base. Poitrine recouverte d'une toison d'un blanc sale de même que les fémurs de toutes les pattes. Villosité des tibias antérieurs gris fauve, pointillée de noir. Tibias médians et postérieurs gris fauve pâle. Tarses des pattes antérieures et extrémité des tarses des pattes postérieures gris fauve taché de noirâtre ; premier article des tarses des pattes postérieures gris fauve clair. Tarses des pattes médianes brun-noir sur toute leur longueur, ce qui est l'une des marques typiques de ce papillon.

Ailes antérieures d'un gris d'argent nacré, avec trois points brun-noir très marqués : le premier, gros et rond, dans la partie basale de la cellule, est accompagné, du côté externe, d'une mince bordure blanche ; le second, un peu plus petit et ovale, sous la nervure 1b, plus près de la base de l'aile ; le troisième, ovale, sous le

début de la nervure 3, à cheval sur la nervure 2, est accompagné comme le point cellulaire d'une mince ligne blanche sur le côté externe ; cette ligne blanche, droite, va de la nervure 2 à la nervure 1 et représente une amorce de ligne post-discale.

Au-delà des deux points subbasals, dans la cellule et au-dessous de celle-ci jusqu'au bord interne, l'aile est striée de traits verticaux qui donnent à cette zone un aspect chiné ; ces traits sont gris, bordés de blanc, dans la cellule et noirâtres entre la cellule et le bord interne de l'aile.

Au-dessus du point brun-noir le plus externe, on distingue un point semblable, arrondi, dont seule la partie supérieure reste brun-noir, la partie inférieure étant recouverte d'un semis d'écailles grises à reflets bleu clair, semis qui la voile et qui occupe la base des espaces 3, 4 et 5, s'étendant jusqu'à trois taches triangulaires contiguës. La plus inférieure de ces trois taches et la plus petite est située sous la nervure 3 ; elle forme un triangle dont la base est blanche et la pointe, dirigée vers la base de l'aile, d'un brun orangé ; au-dessus d'elle se place une tache un peu plus grande et inversée, à base brun orangé, la pointe blanche en forme de dent étant dirigée vers la marge ; elle se relie à un troisième triangle plus grand, à base également orangée, tandis que la pointe brun-noir est tournée vers la base de l'aile. Entre ces trois taches triangulaires et la ligne antémarginale s'étend une aire brun noir. La ligne antémarginale, un peu onduleuse et discontinue, est fine et d'un blanc pur ; elle n'atteint pas tout-à-fait l'apex et est bordée extérieurement de lunules brun-noir. La ligne marginale est noirâtre, un peu onduleuse, très fine et discontinue.

La côte est assez largement noircie au-dessus du point brun-noir de la cellule, puis de nouveau avant l'apex. Les petites agglomérations d'écailles redressées dont nous avons déjà parlé sont de couleur olive. Franges grises, entrecoupées de gris plus foncé, avec une fine ligne claire à la base.

Ailes postérieures blanchâtres, enfumées au-delà de la cellule et, moins largement, vers l'angle anal. Franges blanchâtres, un peu enfumées vers l'apex et vers l'angle anal.

Dessous des ailes antérieures gris, blanchâtre entre les nervures cubitales et médianes et au-dessous du pli submédian. Dessous des ailes postérieures uniformément blanc sale, sauf le long de la côte et vers l'apex, où les ailes sont un peu enfumées.

Envergure d'apex en apex : 32 mm.

Tshinkolobwe (Kasolo), 18-5-1931, 1 ♂ type assez frais.

Le genre nouveau auquel appartient cette très remarquable Noctuelle se situe nettement dans la sous-famille des *Sarrothripinae*, au voisinage des *Eligma*. Il se distingue de ces dernières par l'aspect général entièrement différent, par la forme lobée du bord interne des ailes antérieures, par la position de la nervure 2 aux ailes anté-

rieures et de la nervure 8 aux ailes postérieures, ainsi que par d'autres détails déjà énumérés.

Je ne puis que me féliciter du hasard qui m'a fait capturer ce papillon des plus intéressants et me fais un plaisir de dédier cette jolie espèce à M. le Dr T. A. JANSE, du South African Museum à Pretoria, auteur de travaux de valeur sur la faune de Lépidoptères de l'Afrique méridionale, qui a lui-même décrit une série de genres nouveaux parmi les Noctuelles de ces contrées.

*PHYTOMETRA* Haw. *NIGROGEMMEA*, sp. nova

(*Noctuidae*, subfam. *Phytometrinae*)

(Pl. IX, fig. 10)

La curieuse Plusie qui va être décrite ci-dessous a les dessins des ailes antérieures très compliqués, de sorte qu'une description malheureusement fort longue et détaillée ne sera pas inutile pour compléter la figuration.

Tête et ensemble du thorax noirs, à l'exception des parties suivantes, qui sont d'un blanc pur : une petite touffe de poils denses et courts contre le côté interne de la base des antennes ; l'extrémité même des poils revêtant les tegulae ; un peu plus de la moitié externe des ptérygodes (patagia) ; il y a ainsi sur les côtés du thorax noir une large tache triangulaire blanche qui est très caractéristique et ne se retrouve, que je sache, chez aucune autre *Phytometra* ; des poils écailleux, terminés en spatule, à l'extrémité de la crête divariquée qui surmonte le métathorax.

Antennes gris fauve avec la base noire, en dessus, brun-rouge clair en dessous. Palpes avec le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> articles d'un blanc jaunâtre en dedans, noirâtres en dehors ; le 3<sup>ème</sup> article noirâtre avec la pointe même blanche.

Poitrine recouverte de poils soyeux gris noirâtre. Abdomen recouvert de poils et de poils écailleux de même couleur, mais à la base, sur les deux faces, avec touffes de poils divergents, plus longs et d'un blanc sale ; en outre, la houppe de poils dressés sur le 1<sup>er</sup> segment est d'un brun rosé clair (teinte bois de Panama) qui contraste avec les autres couleurs de la face dorsale et les houppes des 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> segment sont mêlées de poils écailleux bruns à noirâtres.

Pattes antérieures avec les cuisses et fémurs revêtus de longs poils soyeux gris noirâtre, les tibias frangés de poils couchés noirs, la jointure avec les tarsi annelée de blanc, les tarsi fauve clair. Pattes médianes et postérieures gris noirâtre, la jointure entre tibias et tarsi et celle entre les divers articles des tarsi blanchâtres.

Ailes antérieures : Teinte de fond d'un noir un peu luisant, qui prend un reflet bronzé dans la partie post-discale. Les taches ou dessins suivants font contraste avec cette teinte sombre : A la base de l'aile, une tache ronde entre la côte, qu'elle atteint, et la cellule

est d'un blanc soyeux à reflets bronzés (comme les écailles de certains poissons) ; elle est contigüe à une seconde tache semblable, plus petite, placée sous elle dans l'espace 1. Sur la partie basale de la nervure médiane et, plus longuement, sur la même partie de la nervure 1 se trouvent des poils écailleux blancs piquetés de gris. Au-dessus de cette partie de la nervure 1, mais séparée de la plus inférieure des deux taches basales claires par un coin noir, se place une macule en forme de 6 inversé, dont l'intérieur est pupillé de rose, tandis que son liséré est d'un blanc soyeux.

Au milieu de la cellule se trouve une petite tache bronzée. Elle est encerclée de blanc soyeux et reliée par un trait de même couleur à la côte, ou mieux à un point blanc jaunâtre mat placé sur celle-ci. Cette tache cellulaire touche d'autre part les deux macules contigües d'un blanc fortement soyeux qui constituent le dessin typique d'un grand nombre de *Phytometra*. Des deux macules en question, la plus interne et la plus grande est oblongue et située obliquement entre la nervure médiane et la nervure 2 ; la plus externe est un ovale un peu allongé couché sur la nervure 2.

Entre ces macules et le bord interne s'étend une large zone relativement claire à reflets brun bronzé ; elle est limitée à l'extérieur par une très mince ligne dentelée blanche à reflets bronzés, qui traverse toute la partie noire post-discale de l'aile et aboutit à la côte à un fin point blanc. Un tronçon de ligne semblable se trouve plus à l'intérieur sur la discocellulaire.

La partie noire post-discale de l'aile n'atteint la marge qu'à l'angle interne (tornus) ; partout ailleurs, elle en est séparée, d'une façon très tranchée, par une zone antémarginale d'un blanc soyeux à léger éclat bronzé.

Cette zone claire est resserrée en deux endroits par des pointes de l'aire noire post-discale, ce qui la découpe presque en trois lunules ; la plus prononcée de ces pointes se trouve sur la nervure 6, la seconde sur la nervure 4.

La teinte de fond noire occupe donc toute la longueur de la côte, sauf à la base et à l'apex ; il y a cependant sur la côte cinq petits points blancs, l'un, déjà mentionné, au-devant du milieu de la cellule, un second, un peu plus grand et triangulaire, au-devant de la discocellulaire et enfin trois points de plus en plus minuscules entre celui-ci et l'apex.

La marge elle-même est soulignée par une mince ligne noire onduleuse et discontinue qui s'épaissit vers l'apex. Les franges sont blanches, sauf à l'apex, à l'extrémité de la nervure 4 et à l'angle interne, où elles sont noires ; à l'angle interne, les poils écailleux deviennent plus longs et spatulés et forment ainsi une petite « dent », comme c'est le cas chez beaucoup de *Phytometra*.

En dessous, les ailes antérieures sont presque entièrement noires. Les trois points blancs minuscules de la côte, au-delà de la

discocellulaire, réapparaissent ici ; ils sont précédés d'une petite tache blanchâtre et suivis d'une virgule blanchâtre aboutissant à l'apex. Un fort trait blanchâtre se trouve entre la partie basale de la nervure 2, qu'il longe sur près de la moitié de sa longueur, et le pli submédian. L'espace compris entre ce pli et le bord interne, sauf vers le tornus, est plus clair et affecté d'une iridescence dans laquelle l'éclat violacé domine. Franges blanches avec les mêmes marques noires qu'à la face supérieure.

Ailes postérieures : Entièrement enfumées, excepté une éclaircie basale sur laquelle les nervures ressortent en plus foncé et qui n'occupe que la cellule et un court espace au-delà de celle-ci, entre les bases des nervures 4 et 6, ainsi qu'une petite aire sous la cellule. L'espace compris entre le bord antérieur de la cellule et la nervure 7, d'une part, et la côte, d'autre part, est affecté d'une iridescence à éclat violacé dominant. Franges noircies à l'apex et à l'angle anal, blanches tachetées de noir à la marge.

Dessous comme le dessus, mais sans iridescence quelconque.

L'aspect général de cette petite *Phytometra* se rapproche quelque peu de celui d'autres espèces éthiopiennes, telles que *Ph. chalcadona* Hmps., *hemichalcea* Hmps. et plus encore *Ph. dorjmeisteri* Fldr. Mais aucune de ces espèces ne possède, ni le thorax noir à tache latérale blanche, ni l'aire antémarginale argentée des ailes antérieures, avec sa limite interne à deux dentelures, ni une petite tache ronde pupillée de rose près de la base des mêmes ailes.

Ces caractères extérieurs suffisent déjà à distinguer la *Phytometra nigrogemnea* de toutes les espèces décrites jusqu'ici. Elle possède en outre une particularité qui mérite de retenir l'attention.

Il s'agit de la structure fortement écailleuse des poils des patagia (ptérygodes), lesquels sont très élargis, aplatis et imbriqués à la manière des tuiles d'un toit. Ce caractère scaliforme est beaucoup plus marqué que chez les autres *Phytometra* éthiopiennes que j'ai pu examiner. Par exemple, chez *Ph. acuta* Wlk., *Ph. limbirena* Gn., *Ph. orichalcea* F., etc., les poils revêtant les patagia sont en partie conformés en palette à leur extrémité, mais cette palette est plus petite que chez *Ph. nigrogemnea*, terminée par des dents prononcées (d'ordinaire au nombre de 3 à 5) et la tige, c'est-à-dire la partie du poil non transformée, en est plus longue ; au contraire, chez la *Phytometra* nouvelle la tige du poil est plus courte, la palette est plus large et ne montre à son extrémité aucune dentelure perceptible.

J'ai sous les yeux un ♂ et une ♀ de la *Ph. dorjmeisteri* Fldr. provenant du centre de Madagascar<sup>1</sup> et faisant partie de la collection du très regretté Dr G. E. AUDEOUD, collection qu'il a libéralement léguée au Musée de Genève. Cette *Phytometra* se rapproche

<sup>1</sup> *Ph. dorjmeisteri* n'était, sauf erreur, pas connue jusqu'ici de Madagascar ; sa capture dans cette île n'est pas très extraordinaire, puisqu'elle a été signalée de l'île Maurice.

déjà de *Ph. nigrogemmea* sous le rapport de la conformation des ptérygodes ; elle a les tegulae et les ptérygodes presque entièrement recouvertes de poils écailleux terminés en palette ; les palettes sont imperceptiblement dentelées à leur extrémité comme chez *Ph. nigrogemmea*, mais chez cette dernière ce revêtement scaliforme est bien moins ébouriffé, plus couché et mieux imbriqué ; enfin ; il est bien moins prononcé aux tegulae qu'aux ptérygodes.

Il faut noter que HAMPSON (Cat. Lep. Phal. Br. Museum, XII, pp. 402—403) sépare le genre *PLUSIDIA* Btir., avec comme seule espèce *cheiranthi* Tausch., des *EOSPHOROPTERYX* Dyar. et des *PHYTOMETRA* Haw. en se basant sur le fait que les premiers ont les ptérygodes « dilatées d'écailles » à leur extrémité. Cette distinction nous paraît reposer sur un caractère bien ténu, après ce que nous venons de voir pour certaines *Phytometra* éthiopiennes.

Les antennes de *Phytometra nigrogemmea* ♀ sont très finement et densément ciliées.

Au point de vue de la longueur et de la densité des épines dont sont garnis les tarses de toutes les pattes, *Ph. nigrogemmea* se comporte sensiblement comme *Ph. limbirena*. Les tibias des pattes postérieures sont modérément frangés de poils en dessus, de sorte qu'on pourrait classer l'espèce décrite plus haut dans la section IV de HAMPSON (Ct. Lep. Phal. Br. Museum, vol. XIII) et dans son groupe Aa b1 b2 (pp. 461—462) près de la *Phytometra dorjmeisteri*, dont elle est cependant très différente.

Envergure d'apex en apex : 24 mm.

Tshinkolobwe, 20-3-1931, 1 ♀ type assez fraîche.

### Notice nécrologique.

Au printemps de l'année 1943, la Société Lépidoptérologique de Genève a eu douleur de perdre prématurément l'un de ses membres les plus anciens et des plus dévoués, en la personne du Docteur GEORGES-E. AUDEOUD de Chêne-Bourg. Une biographie de notre très regretté collègue paraître dans le bulletin de 1944.